



Vivre ensemble



La Lettre

de Saint-Michel-Escalus

n° 5 – Juillet 2022

Le mot du maire

1949-2022 ...

Abstraction faite du dramatique bilan humain du terrible incendie d'après-guerre, l'histoire se répète faisant la part belle aux interrogations. Ce dépit pourrait engendrer une démission lasse, néfaste à notre résilience, face à la gravité d'un événement dont la fumée se diluera dans le temps, comme sombrent dans l'oubli les causes intangibles.

Notre chance est grande et rare de vivre en harmonie dans un environnement remarquable mais fragile. Son sort nous appartient finalement, pour peu que nous en soyons tous conscients, ce dont je ne veux pas douter. Nous devons donc respecter ce cadre de vie, d'autant plus que ses propriétaires nous en accordent l'agrément, ce qu'il convient évidemment de rappeler.



Je vous souhaite un bel été heureux à SAINT-MICHEL-ESCALUS.

Bien cordialement à vous

D. CLAVERY

La vie du village

La Halle de partage « La Marensine »



Les travaux ont débuté le 14 février conformément au calendrier prévu.

Grâce au suivi continu de l'exécution des travaux, l'inauguration a eu lieu le 24 juin en présence de personnalités officielles.

Une soirée conviviale en ce début d'été, animée par Patrick Macé a conclu cet évènement.

Lotissement

Depuis son installation, le conseil municipal a travaillé à l'aboutissement de ce projet.

Désormais, l'accès à la parcelle communale est acté suite à la signature, le 18 février 2022, d'une convention âprement négociée avec le promoteur acquéreur de la parcelle privée qui conditionnait cet accès.

Ce nouveau contexte va permettre de déposer un permis de lotir.

Tournage

à Saint-Michel-Escalus

Le village a été choisi pour le tournage d'un épisode d'une série policière produite par UGC FICTION, ce qui a permis à la commune d'obtenir une compensation financière qui a été affectée à la soirée d'inauguration de la Halle de partage. Cette mini-série de 6 épisodes intitulée « Prométhée » devrait figurer sur votre programme TV d'ici septembre.

Chicanes quartier Saint Pierre

Après consultation des entreprises et la mise au point du financement, les chicanes sont en place. Une réunion avec les riverains a permis de valider l'implantation définitive de ce dispositif qui devrait calmer l'inconscience de certains conducteurs.

Épisode de canicule

Le département des Landes traverse depuis la mi-juin, des épisodes de ce qui est qualifié de « **canicule extrême** ».

La solidarité communale joue son rôle, accompagnée par le regard bienveillant des administrés pour les plus fragiles d'entre nous. Nous vous rappelons qu'il existe **un registre sur lequel vous pouvez vous inscrire** afin de bénéficier d'une surveillance assurée par la mairie. Vous avez aussi la possibilité de laisser un numéro de téléphone.

Ramassage scolaire

La commune poursuit la sécurisation des points de ramassage scolaire. Celui du bourg, situé face à la mairie, sera équipé d'un passage piéton.

Ce dispositif a été validé par l'UTD à qui la municipalité avait proposé plusieurs alternatives d'aménagement.



Village fleuri

Le 29 juin, le jury du label « villes et villages fleuris » a visité Saint-Michel-Escalus. Verdict attendu à l'automne.

Site internet @

Comme le rappelle l'article consacré au nouveau site internet (cf. Informations CLN en fin de la Lettre), Côte Landes Nature s'est associée aux 10 communes de l'intercommunalité pour créer un portail communautaire permettant de relier étroitement les 11 sites internet institutionnels.

Il convient de féliciter les équipes qui ont porté ce projet dont le déploiement a été réalisé le 17 juin 2022.

Dorénavant, en consultant le site de la mairie de Saint-Michel-Escalus, vous avez aussi accès aux sites des 9 autres communes ainsi qu'à celui de la communauté de communes Côte Landes Nature.



Repas des anciens

Cette fois encore, la situation sanitaire a entraîné l'annulation du repas des anciens. Comme l'an passé, celui-ci a été remplacé par un panier gourmand élaboré par un restaurateur local.



Fête des mères

Après deux années de jachère sociale, cette première rencontre a été pour tous l'occasion d'échanger autour d'un buffet organisé par les bénévoles de la commission animation.

Convention avec le procureur de la République

Une convention avec Monsieur Rodolphe JARRY, procureur de la République a été signée le 2 mars 2022. Cette convention s'inscrit dans la mise en œuvre des pouvoirs de police du maire.



Solidarité UKRAINE



Merci à tous pour l'élan de solidarité dont vous avez fait preuve lors de la collecte en faveur de l'Ukraine.

Grâce à vous ce n'est pas moins de 580 kg de produits d'hygiène, de matériel médical, de nourriture pour bébés, couettes et sacs de couchage, sans oublier une groupe électrogène particulièrement apprécié, qui ont été remis à la Protection civile.

Le mot des associations de Saint-Michel-Escalus

A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée)

Après 35 années passées au sein de l'ACCA de SAINT-MICHEL-ESCALUS dont 20 années à sa présidence avec une passion et une assiduité peu communes, Jean-Claude TARDITS a décidé de se retirer tout en restant membre du conseil d'administration. Il doit être remercié pour son implication dans son long mandat de président dont seuls les initiés en connaissent les difficultés. Pierre-Jean QUILLACQ à qui nous souhaitons le succès le remplace désormais. L'ACCA poursuit son rôle dans la gestion de la faune sauvage. L'année prochaine, nous devrions renouer avec la tradition du repas des chasseurs.



ACCORD MAJEUR



La chorale Accord Majeur est née le 29 mars dernier et compte déjà une vingtaine de choristes.

Notre point commun : le désir de se réunir pour chanter dans la bonne humeur.

La spécificité de notre chorale est d'être une chorale à claire voix, c'est-à-dire un seul pupitre chantant à l'unisson. Notre chef de chœur nous accompagne dans nos répétitions, sur des chansons françaises connues de tous... ou presque. N'hésitez pas à nous rejoindre pour 1h 30 de plaisir partagé, chaque mardi à 20 heures (hors vacances scolaires). A bientôt.

AMICALE DES BOULISTES

La saison 2022 est rythmée sur une base de 12 concours se déroulant le samedi, d'avril à fin septembre. A l'issue, un petit apéro est offert. Deux repas sont également prévus au cours de cette saison. Venez nous rejoindre, adhérents et sympathisants désirant participer à ces rencontres dans la bonne humeur.

COMITE DES FÊTES

Fête des asperges (30 avril)

La traditionnelle omelette partagée entre amis a été l'occasion de renouer avec les festivités après une interruption de 2 « années Covid ». La soirée s'est déroulée dans une très bonne ambiance chaleureuse de retrouvailles.

Fête d'Escalus (2 juillet)

La fête du village a permis d'accueillir les premiers vacanciers. L'animation musicale « tout âge » a rythmé toute la soirée sur la piste de danse « chauffée » par des participants très dynamiques.

On peut déplorer une plus faible participation par rapport à la dernière fête d'Escalus compte tenu de la nouvelle vague Covid



ESCALE PLURIELLE

Le samedi 9 juillet, Escale Plurielle a accueilli à Saint-Michel-Escalus deux jeunes artistes talentueux qui reprennent le répertoire de Jacques Brel. Le succès était au rendez-vous avec un grand moment de poésie, de nostalgie et le plaisir de retrouver Jacques Brel.

D'autres spectacles et manifestations sont à l'étude, les voici en avant première :

- ✚ Lors des journées du patrimoine, « ESCALE AU FIL DE L'EAU »
- ✚ En novembre, une soirée à thème « ESCALE PORTUGAISE »
- ✚ Et avant la fin de l'année, une « ESCALE EN CHŒUR » qui rassemblera plusieurs chorales du secteur.

Il est temps de nous retrouver, dans la joie et la bonne humeur autour du spectacle vivant. Passez un bel été et n'oubliez pas de vous divertir et de partager avec vos amis et votre famille de bons moments de distraction et de légèreté. A bientôt sur nos prochaines Escales.



Hors nos murs

ART SANS CIBLE est une troupe de théâtre amateurs de CASTETS.

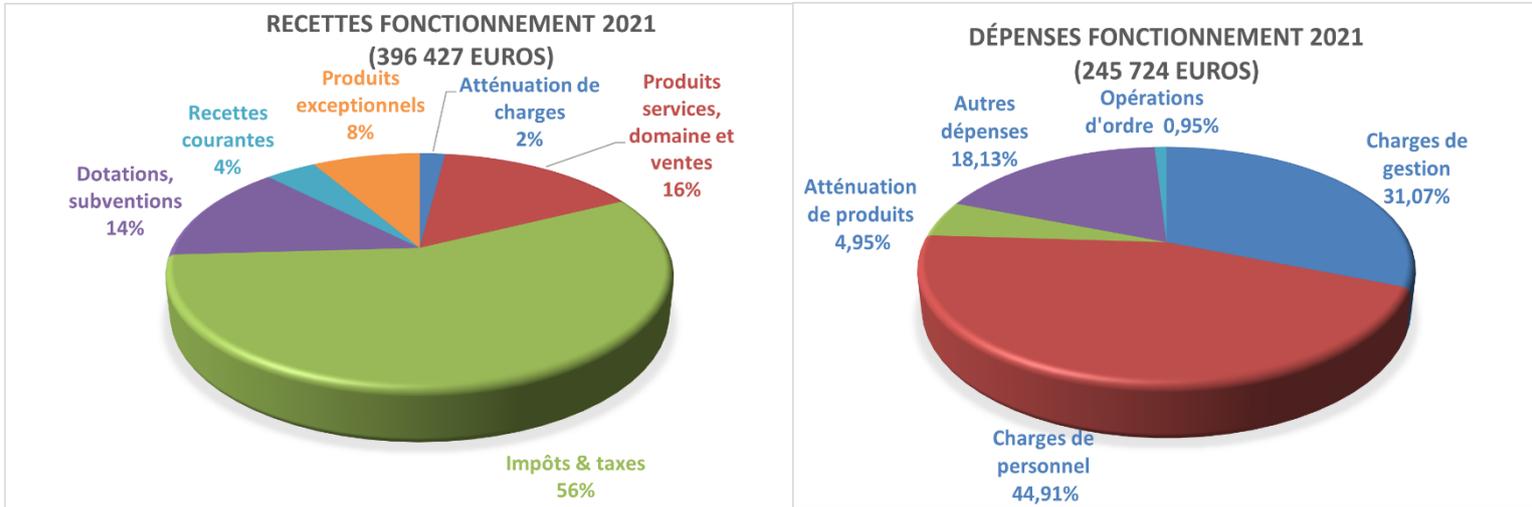
Elle nous a présenté les 25 et 26 juin derniers sa comédie musicale « UNE JOURNÉE CHEZ PHILO » pièce en trois actes, écrite et mise en scène par Isabelle Valès-Mauer. Le public, bluffé par la performance de ces acteurs amateurs les a congratulés chaleureusement. D'autres représentations sont à l'étude dans les villages voisins.

N'hésitez pas à les contacter pour tout renseignement concernant la troupe et/ou le spectacle :

☎ 06 13 03 80 27 📧 contact@artsansible.fr

Informations financières de l'exercice comptable 2021

Section Fonctionnement - Les dépenses au quotidien

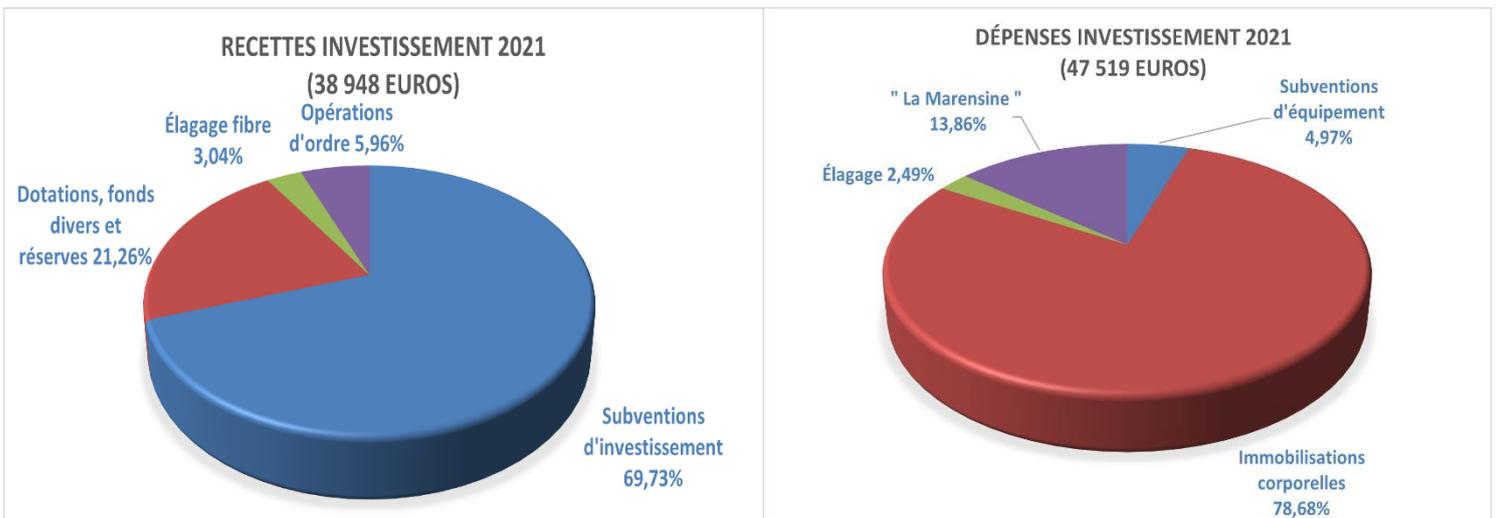


L'exercice se solde par un excédent de 150 703 euros. Ce montant tient compte notamment de recettes qui ne sont pas récurrentes comme par exemple les ventes de bois réalisées en 2021.

En comparaison avec l'exercice précédent la répartition des postes de recettes et de dépenses restent quasiment au même niveau.

Cette bonne santé financière doit être tempérée par les évolutions négatives que nous réservent les augmentations affectant cette année les postes de dépenses de la commune comme pour l'ensemble de la population.

Section Investissement - Les investissements patrimoniaux



Les travaux réalisés pendant l'année 2021 se traduisent dans les dépenses d'investissement.

Il s'agit principalement de l'assainissement du quartier Saint-Pierre, du ralentisseur en face de la mairie et du parking à l'angle de la route d'Escalus.

Le déficit de cette section (8 571,00 €) est couvert par l'excédent constaté sur la section fonctionnement.

Eté 2022 : La vie à Saint-Michel-Escalus

Informations pratiques

La mairie

178 route de la Mairie – 05 58 48 77 01 – mairie@saint-michel-escalus.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Sous réserve des décisions prises par l'Autorité publique, le secrétariat de la mairie est habituellement ouvert les lundis et jeudis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, les mardis et vendredis de 9h30 à 12h30.

Les modifications d'horaires sont consultables sur le site de la commune, dans la rubrique « les brèves » du village.

Pour vos démarches, vous renseigner sur la vie de la commune, de la communauté des communes..., vous trouverez toutes les informations pratiques sur le site internet : www.saint-michel-escalus.fr

LES URGENCES

Samu 15

Pompiers 18

Police 17

Gendarmerie 05 58 55 08 95

Pharmacie de garde 3237

Centre antipoison 05 56 96 40 80

Pour mémoire

- ✚ « Nemo censetur ignorare legem » (nul n'est censé ignorer la loi) : n'oubliez pas d'effectuer les déclarations obligatoires : détention de poules et autres volatiles, travaux de forage, construction de piscine, extension de construction et autres travaux. Toujours dans le soucis du « vivre ensemble », chacun aura à cœur de respecter la tranquillité de son voisinage.
- ✚ Pour tout problème concernant l'électricité, l'eau ou les télécommunications, nous vous remercions de contacter directement votre fournisseur en lui indiquant votre numéro ou référence client, au numéro d'appel figurant sur votre facture. Lui seul est habilité à intervenir.
- ✚ Il existe un fichier des administrés pour la communication par courriel des informations importantes et/ou urgentes, telles que les risques météo. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire au secrétariat de la mairie.
- ✚ Parfois au crépuscule ou à l'aurore, vous pourriez entendre des coups de fusil hors période de chasse. Pas de panique : afin de protéger les cultures, les agriculteurs sont autorisés à réguler les espèces qui saccagent leur travail (cf l'arrêté de la préfète des Landes 2022/1005 relatif à la régulation par un lieutenant de l'ovèterie des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts -ESOD). Est-il besoin de rappeler que les Landes sont composées de forêt d'exploitation mais sont aussi une terre de culture en continuité avec son passé agro-pastoral.

Le carnet

Madame Catherine Piffre et Monsieur Jean-Luc Dumas se sont mariés le 2 juillet 2022 à la mairie de SME.

Madame Catherine Inda nous a quittés le 18 avril 2022.

Remerciements

« Nous souhaitons remercier la mairie et le comité des fêtes de notre commune qui nous ont remis un chèque pour l'ensemble de vos dons suite à l'incendie de notre maison survenu le 27 avril dernier.

Nous avons été énormément touchés de cette initiative, de votre compréhension et de votre grande générosité.

Nous vous remercions très chaleureusement pour cette aide qui va nous permettre de financer un certain nombre d'équipements pour un nouveau départ et nous vous en sommes très reconnaissants.

Merci infiniment pour votre soutien ».

Christophe et Maÿliss LECLAIR - Muriel BROUSSOLLE

INFORMATION DU SITCOM

DONNER C'EST FACILE

TOUS LES TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES SE TRIENT !

Qu'ils soient usés, démodés, déchirés ou troués, les textiles, linges et chaussures peuvent tous être réutilisés ou recyclés. Pour cela, ils doivent être déposés dans la borne de collecte adéquate en respectant quelques consignes simples. Faire le bon geste de tri garantira leur valorisation.

DONNER C'EST SIMPLE ET FACILE

- Le **DON DIRECT** à une association
- Le dépôt à la **DÉCHETTERIE, destiné aux associations partenaires** : Soit dans le **conteneur maritime**, destiné aux vêtements et objets usagés, à votre disposition sur 12 déchetteries du Sitcom. Soit dans la **Borne textile disponible sur nos 22 déchetteries**.
- Le dépôt dans une **BORNE « TEXTILE » en libre accès** : Environ 80 bornes géolocalisées, sont disponibles sur le territoire du sitcom.
- Les **OPÉRATIONS PONCTUELLES** de collecte

>> Trouvez la borne la plus près de chez vous ou une déchetterie équipée d'un conteneur pour le don, d'un simple clic sur www.sitcom40.fr.



DES CONSIGNES DE TRI CLAIRES

- + Même déchirés, même abîmés, tous les textiles se trient, **à condition d'être propres et secs**. En effet, des articles mouillés ou humides risqueraient de moisir et de détériorer le reste des articles.
- + Mettez les textiles et chaussures dans des sacs **bien fermés de 30 litres maximum**.
- + **Attachez les chaussures par paires** pour éviter qu'elles ne se séparent au moment du tri.
- + Vérifiez que le sac est bien tombé dans le conteneur, ne laissez rien sur la voie publique.

QUEL DEVENIR POUR VOS DONS ?

Plus de la moitié de vos dons, ceux en bon état, sont revendus en boutiques solidaires, la plupart localement. La part non réutilisable, sera recyclée en isolant par exemple et le reste sera valorisé énergétiquement. **Alors OUI, votre geste peut aider l'environnement à mieux se porter ! Vos vêtements peuvent permettre aux ressources d'être économisées.**

L'objectif est de détourner ainsi les textiles des ordures ménagères afin de les réutiliser ou de les recycler.

ENCORE MIEUX : LE MODE SECONDE MAIN

Pour éviter le gaspillage et réduire les déchets textiles, rien de mieux que de réparer, réutiliser, revendre ou échanger les vêtements que nous ne portons plus. La réutilisation est une bonne solution pour lutter contre la surproduction et la surconsommation des produits de mode !

Alors...à vos armoires !

INFORMATIONS CLN Côte Landes Nature



Evènement 20 ans CLN

La Communauté de communes fête ses 20 ans, à cette occasion, elle organise un évènement à destination des jeunes nés en 2000, 2001, 2002 et 2003 le samedi 30 juillet.

De nombreuses animations sont prévues, elles se dérouleront au stade de Castets. En fin de journée, un pot de l'amitié sera offert.

Si tu es parrain ou marraine ou si tu fais partie d'une de ces classes, n'hésite pas à t'inscrire auprès de Morgane par mail pij@cc-cln.fr ou par téléphone au 06.70.68.63.66.

CÔTE LANDES NATURE
communauté de communes

LANCEMENT NOUVEAU SITE INTERNET

CÔTE LANDES NATURE
www.cc-cln.fr

The graphic features a dark blue background. At the top left is the logo for Côte Landes Nature, a community of communes. Below the logo, the text 'LANCEMENT NOUVEAU SITE INTERNET' is written in large, white, bold, sans-serif capital letters. At the bottom left, the name 'CÔTE LANDES NATURE' and the website address 'www.cc-cln.fr' are displayed in white. On the right side, two smartphones are shown, displaying the new website interface. The larger smartphone in the foreground shows a homepage with a grid of service icons and a section titled 'LES 10 COMMUNES MEMBRES' with a circular diagram. The smaller smartphone behind it shows a different page of the website.

Côte Landes Nature s'est associée aux 10 communes pour créer un portail communautaire permettant de relier étroitement les 11 sites internet institutionnels.

L'Agence Landaise Pour l'Informatique (ALPi) a été mandatée pour cette refonte.

Une nouvelle rubrique apparaît sur la page d'accueil « Je veux - Je suis ». Elle permet d'accéder facilement en un clic à tous nos services (consulter les PLU, déposer une demande d'urbanisme, aide aux démarches administratives...).

Le site s'adapte à tous les types de supports : ordinateur, tablette, smartphone.

Pour suivre toutes nos actualités, n'hésitez pas à aller surfer sur notre nouveau site internet : www.cc-cln.fr